

# LA REPRISE D'ACTIVITÉS ASSOCIATIVES DANS UN CONTEXTE SANITAIRE CONTRAINT



**ORGANISATEUR :** UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ (DISCRIMINATION, ENVIRONNEMENT,...)

 Initiation

 Gratuit

 2h

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Dans un contexte de crise sanitaire, comment continuer son activité associative ? Quels sont les devoirs de l'association ?


### DATE(S) DE LA FORMATION

**04 novembre 2020**  
18h00

### LIEU DE LA FORMATION

Salle des Fêtes Marmottan, Place Marmottan  
62700 Bruay-la-Buissière

### POUR S'INSCRIRE

 03 20 63 91 79

 [contact@uracen.org](mailto:contact@uracen.org)

### STRUCTURE FORMATRICE

Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France

Voir la présentation de cette structure